

RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION DE L'INFORMATION ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

FRAIS DE DÉPLACEMENT D'UN TITULAIRE D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR (AU QUÉBEC)

Paragraphe 17 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

Exercice financier : 2024-2025

Trimestre : avril, mai, juin 2024

Nom	Fonction	But de déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents	
									Montant	Description
Alain R. Roy	Président	Rencontre de mentorat avec le Secrétaire général associé au Ministère du comité exécutif	2024-06-12	Québec	9					
Alain R. Roy	Président	Participer à la conférence des juristes de l'État 2024 - L'imputabilité du sous-ministre et autres dirigeants de l'État	2024-06-12	Québec	17				35	Inscription
Alain R. Roy	Président	Allocution aux assises 2024 de l'union des municipalités du Québec	2024-05-23 2024-05-24	Montréal	177	60				
Alain R. Roy	Président	Participation à la période d'information publique sur le Projet de reconstruction du pont Gédéon-Ouimet (autoroute 15) entre Laval et Boisbriand	2024-05-08	Laval	145			38		

Nom	Fonction	But de déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents	
									Montant	Description
Alain R. Roy	Président	Participation à la Période d'information publique sur le Projet d'aménagement d'une cannebergière à Sainte-Anne-de-Sorel	2024-04-30	Sainte-Anne-de-Sorel	113			28		
Alain R. Roy	Président	Participation à la conférence de l'honorable Louise Otis, juge à la Cour d'appel du Québec à Montréal, sur le thème de la médiation, voie d'accès à une justice efficace en droit civil, commercial et international	2024-04-02 2024-04-04	Montréal	321	85	333		200	Inscription
		Participation à la formation offerte par la Fondation Lafontaine-Cormier								
Martin Lessard	Vice-président	Participation à la Période d'information publique sur le Projet d'aménagement d'une cannebergière à Sainte-Anne-de-Sorel	2024-04-30	Sainte-Anne-de-Sorel				28		

Les dépenses déclarées sont celles comptabilisées durant la période visée. Les taxes (TPS et TVQ) sont exclues de chaque dépense s'il y a lieu.